

**MOUVEMENT DEPARTEMENTAL**  
**PRIORITES D'AFFECTATION DANS L'ASH**

Les enseignants retenus pour un départ en formation CAPPEI pour l'année scolaire 2024-2025 doivent formuler des vœux sur des supports spécialisés correspondant au module de professionnalisation pour lequel ils ont été retenus. Tout vœu portant sur un support spécialisé différent du module de professionnalisation retenu sera écarté.

	ULIS UE TROUBLES FONCTIONS AUDITIVES	ULIS UE TROUBLES FONCTIONS VISUELLES	ULIS UE TRBL FCT MOTRICES ET MAL. INVAL.	ULIS UE TROUBLES FONCTIONS COGNITIVES		réseau d'aide à dominante	Unité d'enseignement élémentaire ou Unité d'enseignement maternelle	réseau d'aide à dominante
Intitulé	Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves sourds ou malentendants	Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves aveugles ou malvoyants	Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant	Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives		Enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique	Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adapté	Enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante rééducative
Type de poste	ULIS	ULIS	ULIS	ULIS	IME - ITEP	RASED	SEGPA	RASED
Priorité 10	Titulaires de l'option A CAEI-CAPSAIS-CAPA SH  <i>Les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction auditive devront justifier du niveau A1 en langue des signes française</i>	Titulaires de l'option B CAEI-CAPSAIS-CAPA SH  <i>Les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation</i>	Titulaires toutes options du diplôme : CAPPEI -CAEI-CAPSAIS-CAPA SH <i>Les enseignants titulaires du CAPA SH sont réputés être titulaires du CAPPEI</i>	Titulaires toutes options du diplôme : CAPPEI -CAEI-CAPSAIS-CAPA SH <i>Les enseignants titulaires du CAPA SH sont réputés être titulaires du CAPPEI</i>				
	CAPPEI de la spécialité concernée		CAPPEI					
Type de nomination	TPD	TPD	TPD	TPD	TPD	TPD	TPD	TPD
Priorité 20	Titulaire du diplôme : CAEI-CAPSAIS-CAPA SH <u>toutes options</u>  CAPPEI	Titulaire du diplôme : CAEI-CAPSAIS-CAPA SH <u>toutes options</u>  CAPPEI						
Type de nomination	TPD	TPD						
Priorité 30	Candidats inscrits à la formation CAPPEI				Candidats inscrits à la formation CAPPEI			
Type de nomination	PRO	PRO	PRO	PRO	PRO	PRO	PRO	PRO
Priorité 40	Enseignant sans spécialisation						Enseignant sans spécialisation	
Type de nomination	PRO	PRO	PRO				PRO	